

LE PRESIDENT DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969 de la République Populaire du Congo ;

Vu le Décret n° 67-243 du 25 Août 1967 fixant l'organisation administrative de la République complété par le Décret n° 67-244 du 25 Août 1967 ;

Vu le Décret n° 68-6 du 4 Janvier 1968 relatif aux pouvoirs des Commissaires du Gouvernement et des Chefs de District notamment en son article 36 ;

Sur proposition du Ministre de l'Administration du Territoire ;

D E C R E T :

ARTICLE 1er. - Sont nommés Chefs de District les agents dont les noms suivent :

REGION DU NIARI :

- Pour le District de Kibangou : Mr. MAMOUNA Sébastien, Commis Principal des SAF en service détaché aux Douanes à Brazzaville en remplacement de Monsieur ALINGUI Clément admis à l'ENA.

REGION DE LA LEKOUYOU :

Pour le District de Komono : Mr. AKOUALA Gilbert, Gardien de Paix en service détaché à l'UNEAC à Brazzaville, Membre du Parti Congolais du Travail, en remplacement de Monsieur TATY Léopold admis à l'ENA.

REGION DE LA BOUENZA :

- Pour le District de Jacob : Mr. TCHIKANTI Jean-Pierre, Infirmier Breveté en service au Dispensaire de Loandjili à Pointe-Noire, Membre du Parti Congolais du Travail, en remplacement de Monsieur ESSOU Barthélémy appelé à d'autres fonctions.

REGION DU POOL

- Pour le District de Mayama : Mr. EBELEBE Sébastien, Econome en service à l'E.N.S. à Brazzaville en remplacement de Monsieur MAMBOU Samuel appelé à suivre un stage à l'Etranger.

REGION DE LA CUVETTE :

- Pour le District de Makoua : Mr. AMBIME Jean-Claude, Secrétaire d'Administration, précédemment Chef de District de Ouesso, en remplacement de Monsieur ANDZOUANA Albert admis à l'ENA.
- Pour le District d'Okoyo : Mr. NGOKA Michel, Commis Principal des SAF précédemment Chef de PCA de M'Bama en remplacement de Monsieur EPOVO Innocent appelé à d'autres fonctions.
- Pour le District de Boundji : Mr. OWOBI Charles, Instituteur Adjoint en service à Okoyo, Membre du Parti Congolais du Travail, en remplacement de Monsieur SANGUET Jean-Paul appelé à d'autres fonctions.

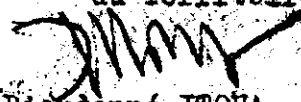
REGION DE LA SANGHA

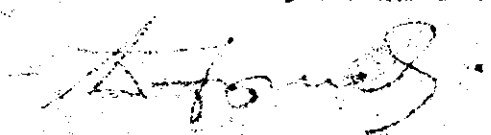
- Pour le District de Ouesso : Sergent-Chef MBOLLO, Membre du Parti Congolais du Travail, précédemment Chef de District de Souanké, en remplacement de Monsieur AMBIME Jean-Claude muté à Makoua.
- Pour le District de Souanké : Adjudant ONDZEMBA Denis, Membre du Parti Congolais du Travail, en service à Brazzaville, en remplacement du Sergent-Chef MBOLLO Jean muté à Ouesso.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. /-

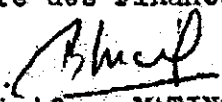
Fait à Brazzaville, le 5 Février 1971

Le Ministre de l'Administration
du Territoire,


Dieudonné ITOUA.

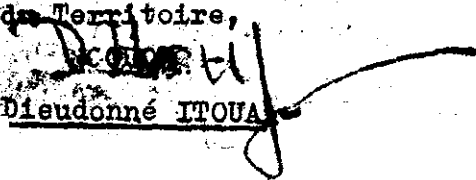

LE CHEF DE BATAILLON MARIEN NGUABI.-

Le Ministre des Finances et du Budget,


Boniface MATINGOU.-

p. Le Ministre des Affaires Sociales;
de la Santé et du Travail,

Le Ministre de l'Administration
du Territoire,


Dieudonné ITOUA.